



Une terrasse à partager après la signature du bail

Par **gerard28**, le **09/03/2017** à **15:55**

Bonjour,

Je viens de louer un appartement avec une terrasse comprise dans le bail il y a trois mois, aujourd'hui, le propriétaire de l'appartement du dessus prétend qu'il a droit à la moitié de la terrasse avec comme preuve un document du notaire et veut faire une séparation avec un mur, je ne sais pas comment faire ? Si vous aviez des informations pour m'aider.

Je vous remercie.

Par **morobar**, le **09/03/2017** à **17:23**

Bonjour,

il faut aviser votre bailleur, c'est à lui de se débrouiller avec:

* son titre de propriété

* le bail qu'il a signé avec vous.

Par **gerard28**, le **09/03/2017** à **18:12**

oui je vais lui envoyer un recommandé merci